

Accord Égalité professionnelle 2017

Prorogation d'un an.

Pas de chèque en blanc, un engagement toujours autant nécessaire.



L'Accord Égalité professionnelle signé en 2017 arrivait à son terme en juillet 2020. Le dialogue social ayant été impacté par la crise sanitaire, les organisations syndicales ont donné leur accord pour prolonger la vie de l'accord 2017 d'un an afin de permettre des négociations dignes de ce nom pour ce sujet primordial.

Un sujet qui a droit au respect

L'égalité professionnelle est un des éléments essentiels pour permettre la cohésion et l'efficacité. L'accord 2017 a permis de continuer à œuvrer dans ce sens. Néanmoins, beaucoup de chemin reste à parcourir au sein de l'entreprise comme au niveau sociétal.

C'est pour cette raison que FO a donné son accord pour prolonger l'accord 2017 et permettre de tenir des négociations à la hauteur des enjeux dès le premier trimestre 2021. Ces futures négociations permettront de tirer des enseignements de l'efficacité de l'accord 2017, de chercher des pistes d'amélioration et surtout de prendre en compte le contexte actuel.

Une prorogation, pas une renonciation

FO Energie et Mines sera vigilant sur l'application des dispositions de l'Accord 2017 car si nous avons donné notre accord sur une prolongation de l'accord 2017, cela ne veut pas dire pour autant que rien ne doit se passer



en 2020, bien au contraire.

Nous avons signifié à la Direction, que nous serions attentifs aux engagements stipulés dans le plan d'action 2020/2021 en annexe de l'avenant de prorogation.

Dans les différents comités de suivis de cet accord, que cela soit au niveau local ou national, les représentants FO seront vigilants sur ce sujet.

Des exigences sur les futures négociations

Les négociations qui s'ouvriront sur ce sujet en 2021 nécessiteront d'être attentif à l'évolution de la société, au contexte actuel de crise sanitaire, social et économique.

Bien entendu, l'aspect rémunération sera un élément à prendre en considération, et nous attendons des engagements fermes de la part de



la direction, car constat est fait que les actions mises en œuvre ne suffisent pas.

Au-delà de cet aspect, l'évolution des mentalités

devra être au cœur des échanges car c'est là où le bât blesse le plus.

Nous sommes en 2020, mais force est de constater que cela ne semble pas être le cas lorsque que l'on parle de l'égalité professionnelle.

Nous avons alerté la Direction, que ces derniers temps, il nous semblait faire marche arrière sur le sujet de l'égalité professionnelle, à l'instar de ce qui se passe au niveau sociétal, et cela nous ne l'accepterons pas à EDF.

La prorogation est une chose, nous attendons beaucoup plus du futur accord qui devra permettre de continuer à avancer sur le sujet de l'égalité professionnelle et surtout d'éviter de faire des pas à reculons.